



# Groupe des élus Verts

*Session des 27 et 28 mars 2008*

## **Vœu relatif au Tibet et aux Droits de l'Homme en Chine**

La brutale répression par les autorités chinoises de manifestations non seulement au Tibet mais dans plusieurs provinces chinoises, qui a fait au bas mot une centaine de morts, suscite horreur et indignation !

De telles manifestations démontrent que l'annexion, la répression, la déculturation et la colonisation par les autorités chinoises n'a pu venir à bout de l'aspiration à la liberté du peuple tibétain, ni de sa capacité de résistance.

La communauté internationale doit réagir avec la plus grande fermeté contre la répression du peuple tibétain, qui constitue une illustration particulièrement dramatique de la situation des Droits de l'Homme et de la liberté en Chine : arrestations systématiques et camps de travail pour les opposants, exécutions par milliers chaque année, censure de la presse, monopartisme, soutien aux régimes criminels de Birmanie ou du Soudan...

Lors du dernier déplacement en Chine du Président de la République, en novembre 2007, le silence des autorités françaises sur ces questions a été assourdissant. Que pèsent-elles face à la vente de centrales nucléaires ? Rien, apparemment !

Au moment où le peuple tibétain réveille les consciences, notre assemblée se doit d'affirmer son soutien au droit à l'autodétermination du peuple tibétain. Le groupe des élus Verts propose que chaque année, à la date anniversaire du soulèvement de Lhassa (10 mars 1959), le Conseil régional du Centre hisse le drapeau tibétain, à l'image de ce qui se fait dans de nombreuses autres collectivités territoriales en France.

A l'occasion des Jeux olympiques de Pékin, en août prochain, il conviendra que chacun fasse entendre sa voix en faveur des Droits de l'Homme, de la démocratie et du peuple tibétain. Toutes les initiatives en ce sens seront les bienvenues, qu'elles viennent des athlètes ou des Gouvernements.

**En conséquence, le Conseil régional du Centre, réuni les 27 et 28 mars 2008 à Orléans, demande :**

▸ **que soit arboré tous les 10 mars par l'Hôtel de Région le drapeau du Tibet, jusqu'à ce que les autorités de Pékin et le gouvernement tibétain en exil aient conclu un accord de pleine autonomie pour le Tibet ;**

- d'apporter son soutien à la demande de libération de divers prisonniers politiques tibétains, à partir de la liste fournie par les associations de soutien au peuple tibétain ;
- de faire des propositions par l'intermédiaire de la Commission « Relations internationales » du Conseil régional afin de redéfinir le cadre de l'intervention régionale en Chine et notamment d'entamer un dialogue avec ses partenaires chinois sur les conditions d'évolution de leur pays vers la démocratie, la paix et la responsabilité écologique ;

**Mandate le Président de la Région Centre :**

- pour informer le Gouvernement et le Parlement de la République Française :
  - du souhait des élus du Conseil régional que la France contribue à la conclusion d'un accord garantissant la pleine autonomie des Tibétains,
  - de leur condamnation d'une éventuelle participation de la délégation française à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Pékin ;
- pour transmettre le dit vœu au Président et au Premier Ministre de la République Populaire de Chine, au Dalaï-Lama, au Gouvernement et au Parlement tibétains en exil et au Secrétaire Général des Nations-Unies.